

SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL GÉNÉRAL 15 JUIN 2021 À 19H00 À LA SALLE POLYVALENTE LA CHÂTAIGNE
--

Christian Carron, Président du Conseil général, ouvre la séance et salue les membres du Conseil général, du Conseil communal, de l'administration communale, le public et la presse.

Il remercie particulièrement pour leur présence les deux conférenciers du soir, Mme Sophie Huguet, Cheffe du Service juridique de la sécurité et de la justice et M. Maurice Chevrier, Chef du Service des affaires intérieures et communales.

Leurs présentations sont annexées au présent procès-verbal et disponibles sur la plateforme Owncloud.

Au terme des deux conférences, Christian Carron poursuit la séance en proposant l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue – contrôle des présences
2. PV de la séance constitutive du 26.01.2021
3. Présentation des nouveaux conseillers généraux
4. Demande de crédit d'engagement de Fr. 900'000.- pour la réalisation de la 1^{ère} étape des travaux de remise en état périodique et assainissement des routes agricoles
5. Comptes 2020 de la Municipalité et des Services industriels
6. Nomination de l'organe de révision pour la période 2021-2024
7. Vacations du Conseil général 2021-2024
8. Postulat n°94 du groupe PDC : Amélioration de l'accessibilité de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite
9. Rapport des commissions
10. Divers

Au nom du groupe PDC, Nicolas Dorsaz demande une modification du point 7 de l'ordre du jour pour voter les vacations pour l'année 2021 uniquement, puis donner la possibilité à la Cogest de se pencher sur les tarifs pour 2022 à 2024.

Sans autre remarque, l'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

1. Bienvenue – contrôle des présences

43 personnes sur 44 sont présentes (un siège vacant).

Excusée : Célia Polo

Les scrutateurs pour cette séance sont :

- Christophe Ançay
- Line Dorsaz
- Simon Pellouchoud
- Adrien Pinho

2. PV de la séance constitutive du 26.01.2021

Sans remarque, ce PV est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Présentation des nouveaux conseillers généraux

Depuis la séance constitutive, de nouveaux conseillers généraux sont entrés en fonction. Leurs chefs de groupe les présentent succinctement et l'assemblée les accueille chaleureusement.

Pour le groupe PDC, après la démission d'Alain Léger, le Conseil communal a nommé Sylvie Jakupi en date du 20.04.2021. Celle-ci a d'ores et déjà rejoint la commission EEEU.

Un siège UDC était encore vacant lors de la séance constitutive. En février 2021, Jérôme Desmeules avait été désigné pour pallier à cette vacance. Ce dernier ayant remis sa démission, le Conseil communal, en séance du 18.05.2021, a nommé Raphaël Carron pour le solde de la période législative. A l'heure actuelle, Raphaël Carron ne siège dans aucune commission.

4. Demande de crédit d'engagement de Fr. 900'000.- pour la réalisation de la 1^{ère} étape des travaux de remise en état périodique et assainissement des routes agricoles

David Tamarcaz, Président de la Cogest, informe le Conseil général que sa commission a pu étudier cette demande de crédit d'engagement dans les temps. Elle a bénéficié d'une présentation claire et a pu poser toutes les questions nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

Il s'agit bien de remettre en état et assainir les routes agricoles existantes. Dans ce domaine, la commune se doit d'être proactive. Les crédits des trois autres étapes pourront être reportés si nécessaire.

A l'unanimité, la Cogest a décidé d'accepter ce crédit et recommande au Conseil général de l'approuver.

Martine Caillet, pour le groupe UDC, relève les explications claires obtenues et la proactivité de la commune dans ce dossier. Le groupe UDC recommande d'accepter cette demande.

Manuela Troillet, pour le groupe PDC, souligne une présentation de manière très claire et étayée. La méthodologie appliquée paraît intéressante au groupe qui accueille favorablement cette demande.

Au nom du groupe MISE, Mathieu Bessero-Belti relève à satisfaction que la commune est bien fournie en routes agricoles. Il ne paraît donc pas nécessaire de créer de nouvelles routes. Le groupe émet le vœu de ne pas surcharger la commune pour d'autres travaux. Il recommande toutefois d'approuver ce crédit d'engagement.

Pour le groupe PLR, César Da Silva insiste sur l'aspect prioritaire de l'entretien périodique et l'assainissement. C'est pourquoi le groupe propose d'accepter ce crédit d'engagement.

Nous passons ensuite au vote. **La demande de crédit d'engagement de Fr. 900'000.- pour la réalisation de la 1^{ère} étape des travaux de remise en état périodique et assainissement des routes agricoles est acceptée à l'unanimité.**

5. Comptes 2020 de la Municipalité et des Services industriels

La parole est donnée à Caroline Ançay-Roduit, Présidente de la Municipalité. Ces six premiers mois de législature ont été intenses, avec notamment la mise en place de toutes les commissions. Chaque conseiller communal s'est rapidement mis dans ses dossiers avec le soutien de l'administration.

Reflet de la législature précédente, les comptes 2020 sont très bons, avec une dette nette de CHF 780.- / habitant. La Présidente invite le Conseil général à accepter les comptes 2020 de la Municipalité et des Services industriels.

Le groupe UDC, par Martine Caillet, relève un degré d'autofinancement particulièrement élevé. La commune est prête pour effectuer des investissements reportés. Le groupe UDC recommande d'approuver les comptes et remercie Patrick Arlettaz et ses collègues pour leur travail de qualité.

Manuela Troillet, pour le groupe PDC, adresse ses remerciements à la Cogest pour la qualité de son rapport au contenu synthétique et vulgarisé permettant à chacun de bien le comprendre. Bien que le nombre de projets non réalisés soit important, le groupe PDC tient à remercier l'ancien Conseil communal d'avoir su équilibrer les finances communales de manière exemplaire et boucler la législature avec un degré d'autofinancement de 173 %.

Le groupe PDC se positionne favorablement quant aux comptes 2020 présentés et propose de les accepter. Il souhaite au nouveau Conseil communal de rêver le Fully de demain et d'oser y tendre par des investissements réfléchis au profit d'un projet communal global et ambitieux.

La parole est donnée au groupe MISE. Mathieu Bessero-Belti rappelle qu'avec les comptes 2020, nous nous trouvons dans la continuité des comptes présentés durant la législature 2017-2020, avec des degrés d'autofinancement très élevés et des investissements budgétés non réalisés. En 2020, ces investissements non réalisés représentent près de CHF 500'000.- pour la Municipalité et plus de CHF 800'000.- pour les Services industriels.

Le groupe rejoint la position de la Cogest dans son souhait de voir les investissements se réaliser l'année durant laquelle ils ont été budgétés. Dans ce sens, il souhaite que le Conseil communal avance avec plus de détermination et d'anticipation. Il espère que les causes de l'empêchement de ces investissements seront détectées et résolues durant cette législature.

Enfin, le groupe salue le travail de l'administration et du Conseil communal pour leur présentation claire des comptes, ainsi que la Cogest pour son rapport qui a gagné en lisibilité. Le groupe appuie également la demande de la Cogest d'avoir un échéancier plus large pour l'analyse des comptes. Il demande par ailleurs que les délais et échéances de travail de chaque commission soient respectés et clarifiés, permettant un travail du législatif dans les meilleures conditions possibles.

César Da Silva, pour le groupe PLR, soutient la demande de la Cogest de recevoir les comptes plus rapidement. Il remercie le Conseil communal, l'administration et la Cogest pour leur travail et recommande d'accepter les comptes.

La parole est ensuite donnée à M. Daniel Murisier, nouveau répondant pour la commune de Fully au sein de la Fiduciaire Dini et Chappot SA, qui donne lecture du rapport de révision des comptes, concluant sur une recommandation d'approuver les comptes annuels présentés.

Nous passons au vote. **Les comptes 2020 de la Municipalité et des Services industriels sont acceptés à l'unanimité.**

6. Nomination de l'organe de révision pour la période 2021-2024

Caroline Ançay-Roduit, Présidente de la commune, indique que le Conseil communal à l'unanimité recommande de reconduire le mandat attribué à la Fiduciaire Dini et Chappot SA. Elle précise que le changement de personne et l'arrivée de M. Daniel Murisier a apporté un nouveau souffle bénéfique dans le contrôle des comptes communaux. Monsieur Murisier se présente brièvement et confirme que la Fiduciaire Dini et Chappot SA a toujours la volonté d'accompagner la commune de Fully, notamment dans la mise en œuvre du MCH 2.

César Da Silva, pour le groupe PLR, remercie M. Daniel Murisier pour ces précisions. Le groupe PLR trouverait néanmoins pertinent de changer de réviseur tous les 4 à 8 ans, afin de profiter d'une nouvelle vision, d'un nouvel œil.

Pour le groupe PDC, Manuela Troillet entend la pleine satisfaction du Conseil communal du service actuel et accorde sa confiance en sa volonté de poursuivre sa collaboration avec la Fiduciaire Dini et Chappot.

Nous passons au vote. **Le Conseil général accepte à l'unanimité la nomination de la Fiduciaire Dini et Chappot SA en qualité d'organe de révision pour la période 2021-2024.**

7. Vacations du Conseil général 2021

Selon la modification de l'ordre du jour décidée en début de séance, sera soumis au vote le tarif des vacations pour cette année uniquement, avec une mission donnée à la Cogest de procéder à une analyse et de transmettre au Bureau une proposition pour le solde de la législature.

L'extrait du PV de la décision de 2017 a été transmis pour information, afin de jouer la carte de la transparence dans les chiffres. Ceux-ci sont inchangés depuis de nombreuses années et n'ont jamais été rediscutés.

Nous passons au vote. **A l'unanimité, les tarifs des vacations 2021 sont adoptés.**

8. Postulat n°94 du groupe PDC : Amélioration de l'accessibilité de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite

Le groupe UDC ne s'oppose pas de prime abord à ce postulat. Toutefois, il se pose la question de la pertinence de son utilité, cette question étant déjà régie par plusieurs bases légales fédérales et cantonales. Dans ce cadre, le groupe UDC souhaite que les commissions EEEU et/ou SASJCS dressent un inventaire des lieux problématiques dans notre commune et proposent des mesures concrètes. Le groupe UDC refuse finalement ce postulat et propose que les commissions précitées s'emparent du sujet.

Pour le groupe MISE, Florine Carron souligne qu'un accès sans obstacle aux bâtiments publics constitue la pierre angulaire de l'inclusion sociale. Dans ce sens, le groupe soutient le postulat déposé. Elle relève également l'utilité d'installer des boucles magnétiques pour malentendants.

La parole est ensuite donnée au premier signataire, Baptiste Dorsaz. Une norme communale, alors que des bases légales fédérales et cantonales existent, permettrait de gagner du temps lors de l'étude des aménagements des infrastructures en présentant un document complet ciblant les besoins occasionnés par les personnes gênées dans leurs déplacements. Ce postulat permettra aussi d'éviter la pose, sur des lieux stratégiques, d'éléments urbains pouvant devenir de véritables obstacles pour les personnes à mobilité réduite.

En plus de l'élaboration de cette norme communale, le premier postulant a le sentiment qu'envisager un calendrier des mises aux normes des infrastructures des transports publics serait souhaitable.

Nous passons au vote. **Par 34 voix, 6 non et 2 abstentions, le postulat n°94 est accepté.**

9. Rapport des commissions

La parole est donnée à Madeleine Carron pour le rapport de la commission DETA. Cette dernière s'est réunie quatre fois depuis le début de la législature.

La commission a bénéficié d'une présentation du plan directeur des chemins agricoles. Elle estime que cet investissement est nécessaire et responsable.

La commission agricole et le syndicat agricole ont également été présentés à la commission DETA. Différentes thématiques communales agricoles y ont été abordées, telles que le consortage d'irrigation du Grand Blettay, la gestion des puits de pompage, la lutte globale contre le vers de la grappe et de la pomme, le remaniement parcellaire ou Rhône 3.

La commission relève également les sources de conflits dans la cohabitation entre agriculteurs et riverains.

La problématique de l'accès à l'eau pour la lutte contre le gel, ainsi que la gestion du réseau d'irrigation sont également des sujets abordés par la commission, qui souhaite approfondir la thématique de l'eau sur la commune.

En outre, la commission a fait connaissance avec les responsables de la Société de Développement et de l'Office du Tourisme, qui leur ont présenté les nombreux événements et attractions organisés par ces entités.

Enfin, la commission DETA a prévu de travailler pendant cette législature sur les différentes thématiques que sont la redynamisation du centre du village en collaboration avec la Com'Art, le suivi du PDR, les projets de Fully Grand Cru et la commission exécutive viticole, le suivi de l'analyse et des réponses données aux différents postulats économiques déposés en 2018, l'avancement des travaux de la 3^{ème} correction du Rhône, l'évolution du Projet Agglo Coude du Rhône.

Nicolas Guilhaume donne ensuite lecture du rapport de la commission SASJCS qui souligne l'aspect primordial de bénéficier d'un règlement sur l'aide à la famille. La commission relaie également ses préoccupations quant au poste de délégué social décidé par le Conseil général et qui n'a toujours pas été engagé.

Jérôme Borgeat, rapporteur de la commission EEEU, dresse un bilan des premières activités de cette commission. L'aménagement du coude du Rhône, l'interface de liaison par câble Fully-Chiboz, l'interface de liaison Fully-Charrat et le projet de réaménagement de la Rue de la Poste sont les principaux sujets abordés depuis janvier. De plus, un postulat est en cours de réflexion.

Martine Caillet informe enfin le Conseil général de l'avancée du groupe de travail Belle Usine. En compagnie d'Anouk Dorsaz-Vielle et Alain Mermoud, conseillers communaux en charge respectivement de la culture et des bâtiments publics, ses membres ont pu bénéficier d'une visite guidée et commentée par les représentants des trois associations actuellement utilisatrices des lieux.

Une séance avec les deux conseillers communaux susmentionnés a également permis une large discussion sur le détail de la délégation donnée par le Conseil communal. De nombreux documents ont été sollicités par le groupe de travail afin de se pencher sur ce dossier en toute connaissance de cause et rendre au Conseil général et à l'exécutif un rapport incluant des propositions audacieuses et créatives.

10. Divers

Aldo Resentera, Conseiller communal en charge des Services industriels, rappelle que les projets n'ont pas été abandonnés, mais retardés par des avis de droit et autres décisions ou contraintes administratives du Canton. Pour Sorniot, une réponse du Conseil d'Etat est attendue durant les jours qui suivent.

Le projet eau sera également présenté aux commissions concernées du Conseil général dès que les plans seront actualisés.

Concernant l'aide à la famille, une directive concernant les enfants jusqu'à 4 ans est en passe d'être adoptée par le Conseil communal.

Emmanuel Carron, Conseiller communal en charge des travaux publics, remercie le Conseil général pour son adoption du crédit d'engagement pour les routes agricoles. Il souhaite également revenir sur quelques dossiers mentionnés dans les interventions précédentes.

La déchetterie est un des grands dossiers en cours. Le projet de nouvelle déchetterie sera présenté à la commission EEEU dès que le calcul du coût de fonctionnement sera terminé.

L'avant-projet de réaménagement de la Rue de la Poste sera finalisé durant l'automne. Il sera présenté au Conseil communal, puis à la commission EEEU.

Dans le projet de Télé Fully-Chiboz, le Conseil communal est en phase de discussion avec le Canton pour la reprise de la route. Une présentation sera ensuite proposée aux commissions EEEU et DETA.

Le quartier du Barillet, notamment le lieu de l'ancienne déchetterie, est considéré par l'Etat comme un site pollué. Une étude de l'analyse de l'eau sera effectuée dès que le niveau du Rhône remontera. Elle permettra de savoir si le fleuve devra être assaini.

Line Dorsaz, Présidente de la commission DETA, interpelle l'exécutif afin de connaître l'état d'avancement de l'étude donnée à la HES-SO suite aux trois postulats sur le développement économique.

Caroline Ançay-Roduit, Présidente de la commune, rappelle qu'un montant de CHF 20'000.- a été alloué au budget 2020. Un groupe de travail a été créé. Toutefois, en raison de l'impossibilité de se rencontrer due à la situation sanitaire, les séances ont dû être repoussées. Le groupe de travail sera prochainement réactivé.

Nicolas Guillaume, Conseiller général UDC, questionne l'exécutif sur la différence de confidentialité entre les votations fédérales où les urnes sont fermées par une simple clef et les élections où les urnes sont scellées. Une réponse précise lui sera transmise ultérieurement.

Au nom du groupe MISE, Mathieu Bessero-Belti remercie le Conseil communal, l'administration et en particulier le service informatique pour la mise en œuvre d'une plateforme informatique avec accès sécurisé pour le Conseil général, répondant ainsi à son postulat. Il demande également si des présentations du PDR et du projet d'agglomération pourraient être envisagées lors de prochains plénums.

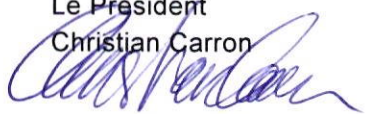
Christian Carron, Président du Conseil général, indique que le Bureau réfléchit à agrémenter les prochaines séances par différentes thématiques importantes pour notre commune. Une ou des présentations seront prévues en septembre 2021.

Le Président rappelle encore la sortie d'été prévue le samedi 24 juillet au couvert du Breyon et se réjouit d'une participation nombreuse et conviviale.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie tous les participants pour leur active collaboration et clôt cette séance à 21h15.

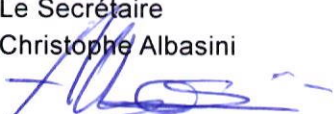
Le Président

Christian Carron



Le Secrétaire

Christophe Albasini



Annexes :

- La Justice valaisanne : présentation de Mme Sophie Huguet, Cheffe du Service juridique de la sécurité et de la justice de l'Etat du Valais
- Compétences du Conseil général et relations entre le Conseil communal et le Conseil général : présentation de M. Maurice Chevrier, Chef du Service des affaires intérieures et communales de l'Etat du Valais